



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2022

L'An deux mil vingt-deux, le jeudi huit septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David CREVET, Maire.

PRESENTS : Mmes MAILLARD Sophie, MARESSE Aurélie, OLIVERO Marie-José, Mélissa PATROULLER et Mrs CREVET David, DESCROIZETTE Gilles, ROUX Jérémy, TAÏRI Karim et VANDAMME Paul.

ABSENTS EXCUSES : Mme CALLENS Aurore (pouvoir à Mme OLIVERO Marie-José), Mme COUTARD Virginie (pouvoir à Mme Sophie MAILLARD), M OSWALD Alain (pouvoir à M VANDAMME Paul) et M SMAJDA Lucas (pouvoir à M CREVET David).

ABSENTS NON-EXCUSES : Mme Marie-Angèle QUIGNON ET Mme BIZET Angèle.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M ROUX Jérémy

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de formuler les remarques éventuelles quant au compte rendu de séance du 5 Juillet 2022.

Les conseillers municipaux n'ayant pas de remarques, ni questions à formuler ; en conséquence, le compte rendu de séance précédente est adopté à l'unanimité des présents.

2. COMPTABILITÉ – M14 – SUBVENTION ASSOCIATION « FROCOURT EN FÊTES » **Délibération n°2022_0027**

Suite à la création cette été de l'association nommée « FROCOURT EN FÊTE », Monsieur le Maire propose au Conseil d'accorder une subvention afin de leurs permettre de réaliser des prochains évènements au sein même du village.

Le CONSEIL MUNICIPAL de FROCOURT, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer pour l'année 2022 une subvention communale à l'association « FROCOURT EN FÊTE » comme suit :

✓ FROCOURT EN FÊTE	1 000.00 €
--------------------	------------

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 20H02.